

Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel jeudi 24 juillet 2025

Etaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J., DUBREUIL A., MANGERET C., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., BOUTET S., CHABROL JE., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., LAMY R., JACQUOT C., PALLIOT JM

Délégués excusés : DOUSSET B., CHEMINET JL (pouvoir à A. DUBREUIL), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), DEFFONTIS S. (pouvoir à P. AVELINE), ROLIN S. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), ANTONIOTTI L. (pouvoir à R. LAMY), PETIT E.

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Validation du plan et du règlement de formation
- ✓ Extension de la ZAC d'Huriel : point sur le dossier SIVOM
- ✓ Maisons de Santé :
 - Huriel : attente de la réponse des médecins
 - La Chapelaude : nouveau bail précaire
- ✓ Hôtel d'entreprises de La Chapelaude : nouvelle demande d'entreprise avec demande d'aménagement
- ✓ Projet d'étude sur le pôle culture d'Huriel : point sur la réunion de la commission
- ✓ Tourisme :
 - Prix de vente de la carte postale
 - Carte touristique
- ✓ Point sur les travaux des chalets de Mesples
- ✓ Baignade biologique :
 - Demande de privatisation en fin de saison
 - Facturation de la tonte par la commune de Treignat
- ✓ Service Environnement : vente de la faucheuse d'accotement
- ✓ Point sur les fins de contrats pour le personnel saisonnier (baignade, exposition, tourisme), et contractuel (Micro Folie, conseiller numérique).
- ✓ Point sur l'Espace Mosaïque
- ✓ Point sur la recomposition du Conseil Communautaire en 2026
- ✓ Questions diverses

Motion éolienne – Soutien à la position du Département

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, soutient la motion de vigilance adoptée par le Département de l'Allier le 19 juin 2025 face à la pression des projets éoliens industriels.

La Communauté de Communes réaffirme la nécessité de préserver les paysages identifiés dans le PCAET et maintient sa position en faveur d'une transition énergétique respectueuse de l'identité territoriale.

Validation du plan et du règlement de formation

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le plan de formation et le règlement de formation présentés.

Extension de la ZAC d'Huriel – Point sur le dossier SIVOM

Un point d'étape a été réalisé avec le cabinet ALTERGEO. La convention de servitude relative au passage du réseau d'eaux pluviales a été signée.

Un échange a eu lieu avec le SIVOM concernant les travaux de terrassement : l'ouverture des tranchées pourrait être assurée en régie par les services de la Communauté de Communes, sous réserve de validation technique. Un devis est en attente.

Enfin, il est indispensable de procéder à la signature de l'acte d'engagement avec l'entreprise SMTPB afin de pouvoir démarrer les travaux (défrichement préalable au bornage des lots).

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité la signature de cet acte.

Maison de Santé d'Huriel – Point sur le projet

Les médecins ont été informés du reste à charge qui, avec un emprunt, donnerait lieu à une mensualité de l'ordre de :

- 2 000 € sur 10 ans
- 1 500 € sur 15 ans
- 1 200 € sur 20 ans

La création d'une association des professionnels de santé du territoire a permis la construction des maisons de santé d'Huriel et de La Chapelaude. Par ailleurs, ces professionnels de santé se sont regroupés dans une SISA qui permet des actions de prévention sur le territoire (diabète, gérontologie).

Le Dr Quach préside aussi les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé qui organisent les soins dans notre secteur.

Pour information : à La Chapelaude, le bail précaire du Dr Aueiss est reconduit jusqu'au 20 octobre 2025.

Hôtel d'entreprises de La Chapelaude – Demande d'un artisan sellier

Deux demandes d'aménagements ont été formulées :

- Création d'une fenêtre dans le hangar pour lumière naturelle.
- Réalisation d'un bureau démontable de 20 m².

Les deux demandes sont acceptées à l'unanimité, les frais étant à la charge de l'artisan. Une demande d'autorisation de travaux devra être faite en mairie.

Projet d'étude pour un pôle culturel à Huriel – Point sur la réunion de la commission

L'action est inscrite dans le dispositif Petites Villes de Demain.

Le projet : regrouper micro-folie, bibliothèque, médiathèque, avec une salle de conférence (type amphithéâtre).

Le groupe de travail a soulevé plusieurs problématiques :

- Pour la commune : relocaliser les services actuellement à l'étage, peu visibles.
- Pour la Communauté de Communes : mutualiser les services et le personnel (aujourd'hui éclatés sur plusieurs sites)

Une réflexion est lancée sur la possibilité d'implanter le futur équipement près de la gare (contact à prendre avec l'EPF).

Un cabinet d'étude devra être missionné pour évaluer les besoins en volume, les coûts, et le lieu d'implantation.

Le Président mentionne un lien possible avec le label **Ville et Métiers d'Art** et le collège, pour intégrer des échanges dédiés aux artisans d'art.

Tourisme

- Prix de vente des cartes postales : fixé à 2 € à l'unanimité.
- Carte touristique : chaque commune est invitée à transmettre les informations et photos souhaitées. Sortie prévue en mars 2026.

Travaux des chalets de Mesples – Point sur les suites à donner

Le chalet mis à disposition par la commune de Mesples à la Communauté de Communes nécessite des travaux. La commune a refusé la proposition de cession du chalet pour l'euro symbolique.

Un second chalet (propriété Com Com) nécessite également des travaux (env. 10 000 €).

Des précisions sont apportées :

- La commune paie le foncier sur les chalets.
- Les chalets et la buanderie du gîte Les Dames Vertes se trouvent sur le terrain communal.
=> Nécessité de revoir la convention avec la mairie et de faire intervenir un géomètre pour formaliser ce point.

Baignade biologique d'Herculat

- Privatisation en fin de saison : acceptée à l'unanimité pour une mise à disposition gratuite d'une journée pour les pompiers de Montluçon. Une convention sera rédigée. Le personnel de la Com Com ne sera pas mobilisé.
- Facturation par la mairie de Treignat pour la tonte : la commune a facturé 30 €/heure. M. JACQUOT rappelle que les services Environnement de la Com.Com sont devenus payants. Un débat a eu lieu sur la logique de réciprocité entre collectivités.

Le Président propose l'acquisition d'un robot-tondeuse.

=> Le Conseil communautaire vote **contre** l'établissement d'une convention avec la commune de Treignat (21 voix).

Service Environnement : vente de la faucheuse d'accotement

La vente de la faucheuse d'accotement pour 500 € est validée à l'unanimité.

Point sur les fins de contrats pour le personnel saisonnier (baignade, exposition, tourisme) et contractuel (Micro Folie, Conseiller numérique).

✓ Recrutements saisonniers :

- Baignade : du 2 août au 14 septembre
- Gardiennage expo : du 31 août au 21 septembre
- Tourisme : du 3 au 20 septembre

=> Le Conseil autorise le recours à Chronos Intérim.

✓ Micro-folie :

Peu de visites libres => proposition d'animations thématiques et communication renforcée.

Renouvellement du contrat pour 6 mois.

M. Dubreuil évoque la question du transport des élèves : réflexion sur l'utilisation d'un minibus.

✓ Conseiller numérique :

La Bourbon'Net prend le relais sur les ateliers collectifs à Chazemais.

Les communes de La Chapelaude et Saint Palais sont invitées à répondre à la Bourbon'Net.

Aucun recrutement prévu. Le dispositif national n'est plus subventionné.

Point sur l'Espace Mosaïque

Maître SEMELAYE a été missionnée pour rédiger un bail professionnel entre la Communauté de Communes et l'association.

M. NOWAK interroge sur une demande d'aide. Le Président indique qu'une réponse ne peut être donnée à ce stade, un avis juridique est sollicité.

Point sur la recomposition du conseil communautaire en 2026

Les délibérations manquent encore pour 4 communes : Courçais, Saint-Éloy-d'Allier, Saint-Sauvier et Viplaix.

Questions diverses

- Une demande à la Communauté de Communes pour de tenir un commerce de proximité. Information transmise au Conseil.
- Alarmes du gîte Les Dames Vertes : les notifications seront désormais transmises aux téléphones de la personne en charge de l'accueil et de la DGS.
La commune de Mesples demande que les numéros soient également affichés dans le gîte.
- M. ABRANOWITCH demande une coordination des communes avec la Com.Com pour les Journées du Patrimoine. Le livre réalisé par HAFDS sur Huriel paraîtra à cette occasion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale est fixée au 24 septembre 2025 à 18 h à Saint Eloy d'Allier.

Le Président,
Jean-Elie CHABROL

La secrétaire de séance,
Nadège VERMEZ